

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

Sigle du cours et section	BIO3203	Trimestre Hiver 2021
Titre du cours	GÉNÉTIQUE ÉVOLUTIVE	
Crédits	3	
Horaire	Théorie : MARDI 12h30 à 15h20 Date : du 19 janvier au 13 avril 2021 Salle : EN LIGNE (les cours seront enregistrés et déposés sur Studium)	

Professeur	Bernard Angers	
Local	B-6421; Campus MIL	
Courriel	bernard.angers@umontreal.ca	
Téléphone	(514) 343-2286	Télécopieur (514) 343-2293

Politique sur la durée des examens :

Un temps de battement de 15 minutes est nécessaire afin de permettre aux étudiants de déposer leur copie d'examen et de libérer la salle. Ex : examen d'une durée de 1h45 ou de 2h45

ÉVALUATION				
Examens	Pondération	Date	Durée	Salle
Intra	40%	23 février 2021	2h45	En ligne
Final	60%	27 avril 2021	2h45	En ligne

L'évaluation du cours se fera à partir de deux examens à courts développements, avec matière non cumulative pour l'examen final.

BUT DU COURS

Par une approche structurale, fonctionnelle et évolutive, comprendre comment sont survenus les principaux changements au niveau des génomes des Eucaryotes et comment ces changements se sont répercutés sur l'évolution des organismes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, l'étudiant devrait savoir comment s'est effectuée la mise en place des différents éléments du génome, ainsi que leurs conséquences et leurs interactions avec le sexe et les processus épigénétiques.

SYLLABUS GÉNÉRAL

- 1 Introduction, origine des Eucaryotes, le gène égoïste
- 2 La dynamique des génomes (mitochondrial, chloroplastique, nucléaire)
- 3 Le génome nucléaire (isochores, chromosomes, synténie)
- 4 Les gènes (formation, mutations, code génétique, fardeau génétique)
- 5 Les introns (origine, rôles, gains et pertes)
- 6 Les répétitions en tandem (satellites, télomères)
- 7 Les éléments transposables (origine, diversité et répercussions sur le génome)
- 8 L'épigénétique (processus, caractéristiques et conséquences)
- 9 Le sexe (origines et déterminismes)
- 10 Les hérédités non-mendéliennes

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>